

Des initiatives législatives récentes ont fait en sorte que les administrateurs d'organismes sans but lucratif sont plus que jamais exposés à des poursuites en responsabilité. Toutes les associations et fondations sont désormais des entreprises. Le nouveau livre XX du Code de Droit Economique s'applique à toutes les entreprises, de sorte qu'une asbl peut désormais également être déclarée en faillite. En outre, le nouveau droit des sociétés s'appliquera également aux associations, ce qui signifie que les mêmes règles de responsabilité s'appliqueront, par exemple en ce qui concerne la responsabilité solidaire.... En conséquence, et en plus des mesures de professionnalisation des mandats d'administrateur, l'assurance RCMS est devenue une nécessité.

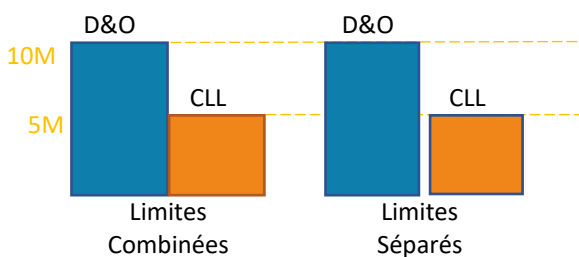
La police Management Liability Insurance Associations & Foundations de Beluga est spécialement conçue pour ces entités, y compris la couverture pour l'entreprise elle-même dans la section Corporate Legal Liability.



## Marché Cible

La police s'adresse spécifiquement :

- aux **associations & fondations** dont le chiffre d'affaires consolidé annuel est **inférieur à 300 millions d'euros**
- aux entités ayant leur siège social **en Belgique ou au Luxembourg** (sauf présence physique aux E-U)



## Limites Disponibles

Capacité disponible auprès d'un assureur de première classe **Zurich Insurance plc, Belgium branch** dans les limites suivantes :

- total combiné : jusqu' à **EUR 10.000.000**
- **Corporate Legal Liability** = 50% de la limite de **Directors & Officers Liability** avec un maximum de **EUR 5.000.000**
- disponible sous forme de limites séparées ou combinées

## Caractéristiques de la Police

### Territoire

Couverture mondiale

### Aspects Temporaires

- police annuelle avec renouvellement tacite
- « claims made » pendant la période d'assurance
- garantie subséquente automatique de 5 ans (D&O) ou de 3 ans (CLL)
- **Garantie Subséquente Convenue Préalablement** jusqu' à 6 ans en cas de Changement de Contrôle (fusion,...)

## Caractéristiques de la Police (suite)

### Structure du groupe

- les nouvelles filiales créées ou acquises au cours de la période d'assurance sont automatiquement incluses (critères applicables)
- le changement de contrôle annule la police en cours
- la modification de la Forme Juridique entraîne l'émission d'une nouvelle police



### Montants Assurés

- limites séparées ou combinées
- franchise uniquement applicable à la *Corporate Legal Liability* et non appliquée en cas d'acquiescement ou de règlement définitif de la responsabilité et en cas d'utilisation du BELUGA PANEL OF EXPERTS
- PDA 100% pour personne assurée/personne non-assurée

Chiffre d'Affaires	Franchise
< EUR 1M	EUR 1.000
< EUR 9M	EUR 2.500
< EUR 50M	EUR 5.000
> EUR 50M	EUR 10.000

### Assurés

#### DIRECTORS & OFFICERS LIABILITY

- administrateurs et dirigeants
- personnes morales (y compris les sociétés de management) en tant qu'administrateur ou dirigeant
- responsabilité de fondateur
- inclusion large des employés
- épouses / époux et héritiers

dans le preneur d'assurance, les sociétés sœurs déclarées et toutes leurs filiales

- mandats externes

#### CORPORATE LEGAL LIABILITY

le preneur d'assurance, les associations sœurs déclarées et toutes leurs filiales



## Fonctionnalités Administratives



Ces derniers ont été ajoutés afin de fournir la solution qui répond le mieux à vos besoins.

- **BELUGA ONLINE** - Possibilité de travailler en ligne via un portail de courtage de pointe
- Polices **PDF** uniquement



- **Modalités de versement** des primes (périodicité semestrielle, trimestrielle, mensuelle)

- **Domiciliation** des primes auprès du Preneur d'Assurance (obligatoire pour les modalités de versement)

## Outils de Gestion des Risques

Pour vous aider à identifier et gérer de façon proactive les problèmes avant qu'ils ne surviennent.

**BELUGA PANEL OF EXPERTS**

- **Service d'assistance** téléphonique confidentiel gratuit pour les premiers conseils juridiques concernant les matières assurées

- **Un panel d'experts approuvé à l'avance** en qualité d'avocat de la défense

- **Knowledge Centre**



- Section du site web contenant de la documentation pertinente sur des sujets d'intérêt pour nos clients

## Couvertures

### Couvertures d'Assurance A. Directors & Officers Liability

Un ensemble de couvertures traditionnelles et nouvelles, adaptées aux besoins de notre groupe cible et répertoriées individuellement pour votre confort.

#### PRINCIPE « TOUT RISQUE, SAUF... » - COUVERTURES DE BASE

- Couverture Responsabilité des Administrateurs
- Couverture Indemnisation Société

#### QUI EST COUVERT ?

- Extension Entités Externes
- Extension Association Sœur
- Extension Plans de Pension & d'Avantages - Sociaux des Employés
- Extension Administrateurs Pensionnés ou après Démission
- Extension Responsabilité de Fondateur
- Extension Responsabilité Fonctions Spécifiques

*coordinateur environnemental, coordinateur de transport, data protection officer, conseiller en prévention, directeur de la conformité responsable du respect des règles de concurrence*

- Extension Régime Matrimonial
- Extension Administrateurs Indépendants

#### RECLAMATIONS & SINISTRES

- Extension Subsidés & Marchés Publics
- Extension Réclamations Liées à l'Emploi
- Extension Discrimination & Harcèlement à l'égard de Tiers
- Extension Homicide Involontaire & Sécurité au Travail
- Extension Réclamation pour Pollution
- Extension Protection des Données
- Extension Impôt sur les Associations
- Extension Amendes et Sanctions Administratives
- Extension Frais de Caution

#### HORS RECLAMATIONS

Sous-limite

- |  |                        |
|--|------------------------|
| • Extension Frais d'Enquête                                    |                        |
| • Extension Saisie de Biens                                    | 25% - max. EUR 250.000 |
| • Extension Privation de Liberté                               |                        |
| • Extension Frais de Présence au Tribunal                      | EUR 10.000             |
| • Extension Audience en cas d'Insolvabilité                    |                        |
| • Extension Atteintes à la Réputation & Crise Socio-Médiatique | 25% - max. EUR 250.000 |
| • Extension Soutien Psychologique                              | EUR 25.000             |

### Couvertures d'Assurance B. Corporate Legal Liability

Couverture	"Périls dénommés"	Uniquement Frais de Défense	Franchise applicable	NON Disponible pour toutes les activités	Sous-limite
Droit de la Concurrence		•	✓		EUR 25.000
Réclamations Liées à l'Emploi			✓		
Discrimination & Harcèlement à l'encontre de Tiers			✓		
Plans de Pension & d'Avantages Sociaux des Employés			✓		
Responsabilité pour Vol			✓		50% - max. EUR 250.000
Homicide Involontaire & Sécurité au Travail		•	✓		
Pollution		•	✓		50% - max. EUR 250.000
Amendes et Sanctions		•	✓		50% - max. EUR 250.000
Responsabilité Contractuelle		•	✓		EUR 25.000
Frais d'Enquête			✓		50% - max. EUR 250.000
Frais de Présence au Tribunal			-		EUR 10.000
Atteintes à la Réputation / Crise Socio-Médiatique			-		EUR 25.000
Usurpation d'Identité			✓		
Infraction des Droits de Propriété Intellectuelle		•	✓	✗	EUR 25.000
Protection des Données			✓	✗	50% - max. EUR 250.000
Perte de Données			✓	✗	50% - max. EUR 250.000

## Caractéristiques particulières pour les Associations et les Fondations

- Langage adapté aux Associations et Fondations
- Clauses concernant les modifications de la structure juridique du groupe adaptées aux Associations et Fondations
- Les Filiales et participations des Associations et Fondations peuvent être incluses dans la consolidation
- Souscription liée aux définitions légales des petites/grandes/très grandes Associations et Fondations

## Exclusions

Les exclusions peuvent avoir une incidence sur la couverture de l'une ou des deux Couvertures d'Assurance. Ils sont rédigés dans un langage le plus clair possible pour éviter toute ambiguïté. Certaines d'entre elles comportent des exceptions qui limitent la portée de l'exclusion, ce qu'on appelle le "carve-back".

### *Exclusions applicables aux deux Couverture d'Assurance*

- Dommages Corporels & Matériels  
carve-back pour Réclamations liées à l'Emploi, Homicide Involontaire & Sécurité au Travail et Pollution, Perte de Documents en '**dernier recours**'
- Faute Intentionnelle
- Circonstances et Réclamations Antérieures
- Responsabilité Professionnelle - carve-back pour 'manque de supervision'

### *Exclusions supplémentaires uniquement applicables à la Corporate Legal Liability*

- Offre de Titres
- Financement Insuffisant des Plans d'Epargne-Pension et des Avantages Sociaux des Employés
- Responsabilité des Produits
- Droits de Propriété Intellectuelle (sauf les frais de défense – sous-limite)
- Droit de concurrence (sauf les frais de défense – sous-limite)
- Actionnaire Majoritaire Concerné
- Responsabilité Contractuelle (sauf les frais de défense – sous-limite)
- Adaptation du Lieu de Travail ou des Machines
- Concertation avec les travailleurs

#### *Disclaimer*

Le présent document est un résumé de la police Management Liability Insurance, et est fourni exclusivement à titre d'information. La couverture offerte par toute police n'est ni modifiée ni étendue. En cas de sinistre, seul le texte original de la police s'applique et prévaut sur ce résumé.